ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services déconcentrés

Question écrite n° 121838

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les préoccupations du Syndicat national des techniciens supérieurs de l'industrie et des mines concernant le projet de fusion des DRIRE et des DIREN. Ce syndicat souligne que ce projet continue de susciter des inquiétudes pour les personnels des DRIRE en termes de statut, de perspectives de carrière et de mutations. Il semble que, pour divers motifs, il soit prévu de le suspendre. Toutefois, ce syndicat souligne que malgré cette probable suspension, les chefs de service des directions des cinq régions impliquées par le projet de fusion sont sollicités par leur hiérarchie pour poursuivre ce projet de réorganisation. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir l'informer de ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Claude Birraux
Circonscription : Haute-Savoie (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121838
Rubrique : Administration
Ministère interrogé : écologie
Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3479